

**ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS DE L'UNIVERSITÉ
PARIS NANTERRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AU CONSEIL
ACADÉMIQUE DE LA COMUE UNIVERSITÉ PARIS LUMIÈRES
– COLLÈGE DES USAGERS –**

**ÉLECTION D'UN REPRÉSENTANT DES PERSONNELS BIATSS DE L'UNIVERSITÉ
PARIS NANTERRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA COMUE UNIVERSITÉ PARIS LUMIÈRES
– COLLÈGE DES PERSONNELS BIATSS –**

SCRUTIN DU MARDI 5 AVRIL 2022

La présidente de la ComUE « Université Paris Lumières »

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles D.719-1 à D.719-40 fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage ;

Vu les statuts de la ComUE « Université Paris Lumières » ;

Vu la Décision n° 2022-04 portant convocation des électeurs, d'une part, à l'élection des représentants des usagers de l'Université Paris Nanterre et de l'Université Paris 8 au conseil d'administration et au conseil académique de la ComUE « Université Paris Lumières », et d'autre part, à l'élection des représentants des personnels BIATSS de la circonscription électorale de l'Université Paris Nanterre au conseil d'administration de la ComUE « Université Paris Lumières » ;

Vu les procès-verbaux relatifs au déroulement des opérations électorales ;

PROCLAME

Article 1 – Résultats des élections des représentants des usagers au Conseil d'administration

Nombre d'électeurs inscrits	34 707
Nombre d'émargements	444
Nombre d'enveloppes présentes dans l'urne	444
Nombre de suffrages	444
- Bulletins blancs et nuls	28
- Suffrages valablement exprimés	416

Calcul du quotient électoral :

TOTAL DES VOIX OBTENUES PAR LES LISTES EN PRÉSENCE	416	=	138,67
NOMBRE DE SIÈGES À POURVOIR	3		

ONT OBTENU :

Liste de candidatures	Suffrages exprimés
UNEF, le syndicat étudiant : contre la sélection et la hausse des frais d'inscription !	215 voix
UNI : Contre l'extrême gauche, pour ta réussite !	40 voix
Bouge ta ComUE avec tes assos	161 voix

SONT ÉLUS :

Liste	Nombre de voix	1 ^{ère} répartition de sièges	RESTE	2 ^{ème} répartition au plus fort reste	TOTAL	Noms des élus titulaires	Noms des élus suppléants
UNEF, le syndicat étudiant : contre la sélection et la hausse des frais d'inscription !	215	1	76,33	1	2	MUSTO Mickaël MOREAU Coppélia	BURGAUD Ansel SZOLLOSI Coralie
UNI : Contre l'extrême gauche, pour ta réussite !	40	0	40,00	0	0	--	--
Bouge ta ComUE avec tes assos	161	1	22,33	0	1	EPITER Florian	GOURIOU Ella

Article 2 – Résultats des élections d'un représentant des personnels BIATSS au Conseil académique

En l'absence de candidature recevable, il n'y a pas lieu de proclamer des résultats.

Article 3 – Résultats des élections des représentants des usagers au Conseil académique

Nombre d'électeurs inscrits	34 707
Nombre d'émargements	345
Nombre d'enveloppes présentes dans l'urne	345
Nombre de suffrages	345
- Bulletins blancs et nuls	31
- Suffrages valablement exprimés	314

Calcul du quotient électoral :

$$\frac{\text{TOTAL DES VOIX OBTENUES PAR LES LISTES EN PRÉSENCE}}{\text{NOMBRE DE SIÈGES À POURVOIR}} = \frac{314}{7} = 44,86$$

ONT OBTENU :

Liste de candidatures	Suffrages exprimés
UNEF, le syndicat étudiant : contre la sélection et la hausse des frais d'inscription !	247 voix
UNI : Contre l'extrême gauche, pour ta réussite !	67 voix

SONT ÉLUS :

Liste	Nombre de voix	1 ^{ère} répartition de sièges	RESTE	2 ^{ème} répartition au plus fort reste	TOTAL	Noms des élus titulaires	Noms des élus suppléants
UNEF, le syndicat étudiant : contre la sélection et la hausse des frais d'inscription !	247	5	22,70	1	6	GUËT Salomé PIRON Barthélémy GAIDOT Héloïse BEN HAMOUDA Sélim MARTI Sam DESPEAUX William	AMANZOU Hajar HEFIED Younes PATRELLE Romane MAROUF Kamel LE BOULCH Camille DUHAMEL Matisse
UNI : Contre l'extrême gauche, pour ta réussite !	67	1	22,14	0	1	PREVOST Florent	BOUCHER Yseult

Article 4 – Commission de contrôle des opérations électorales

La commission de contrôle des opérations électorales connaît de toutes les contestations présentées par les électeurs, par le président de l'établissement ou par le recteur de la région académique, sur la préparation et le déroulement des opérations de vote, ainsi que sur la proclamation des résultats du scrutin.

Elle est saisie au plus tard le cinquième jour suivant la proclamation des résultats.

Fait à Nanterre, le 7 avril 2022

Fabienne BRUGÈRE
Présidente de l'Université Paris Lumières

Par délégation
Pascale LABORIER
1^{ère} Vice-Présidente de l'Université Paris Lumières

